

**RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE « ENTRETIEN AVEC LE JURY »**

**1. Description de l'épreuve**

La durée d'interrogation de cette épreuve dépend des concours que le candidat présente. **40 minutes** si le candidat **présente la même année les concours voie C d'accès aux écoles nationales vétérinaires et aux écoles d'ingénieur**, sinon, pour un seul concours, **la durée est de 30 minutes**.

L'entretien avec le jury porte sur les motivations et les projets professionnels des candidats. Il peut comporter une discussion sur un thème de culture générale appliqué à la biologie, à l'agronomie, à l'alimentation, à l'environnement et aux missions de l'ingénieur et/ou du vétérinaire.

Le jury s'est attaché à apprécier la culture générale des candidats qui devaient valoriser leurs qualités d'expression orale et démontrer leur ouverture d'esprit ainsi que leur curiosité pour les problèmes scientifiques, éthiques, politiques et économiques du monde contemporain.

L'épreuve débute par une phase de présentation du candidat puis prend la forme d'une discussion destinée à mesurer la capacité du candidat à entrer en relation et à communiquer (confiance en soi, dynamisme), à prendre du recul par rapport à ses expériences ou à diversifier ses centres d'intérêt. Elle vise à apprécier les connaissances du candidat, son aptitude à les présenter activement, ainsi que ses capacités d'écoute et de réaction.

**Effectifs et notes de l'épreuve orale d'entretien avec le jury du concours C, session 2020**

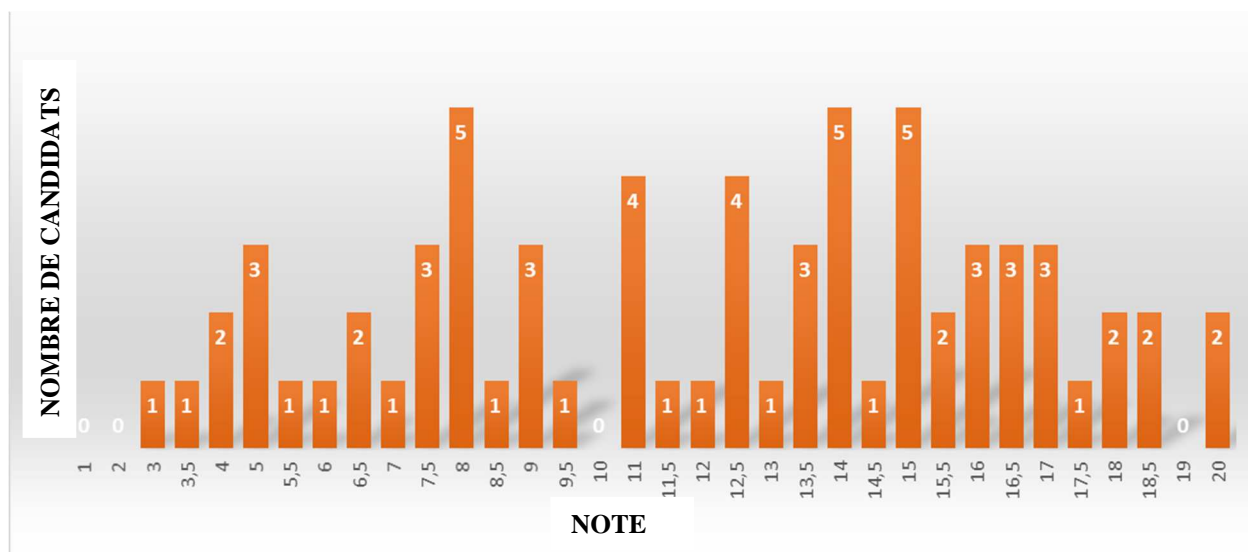
**- Candidats qui se sont présentés à un seul concours C BIO ou C ENV (option 30 min) :**

<b>Candidats présents :</b>	85	<b>Moyenne : 11,72</b>	<b>Écart type : 4,52</b>
<b>Candidats absents</b>	17		

**Par concours :**

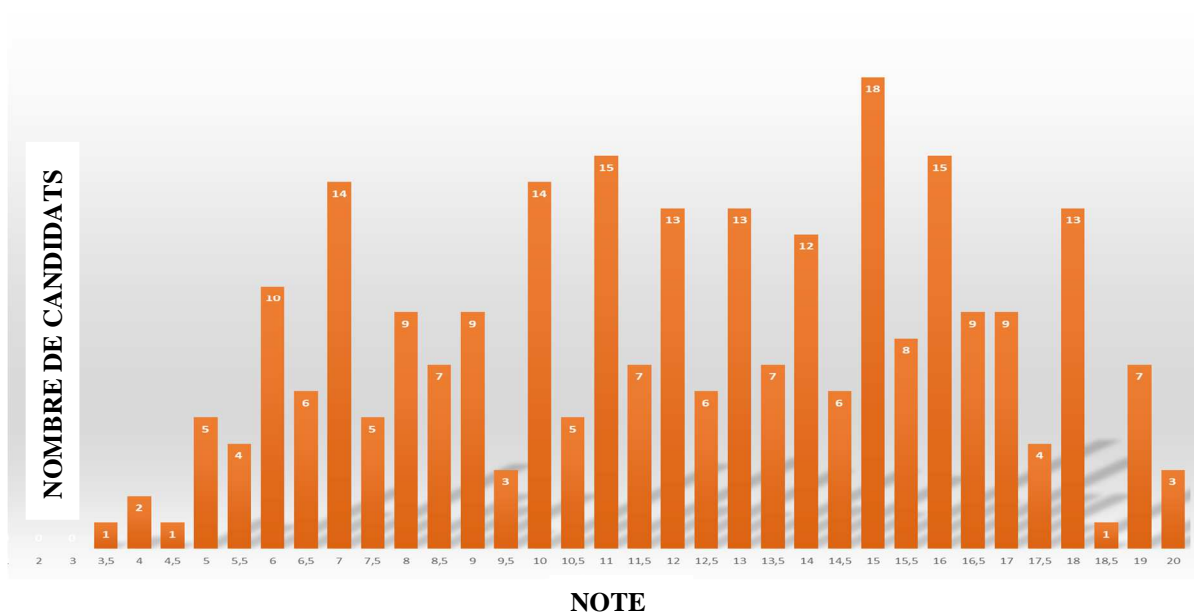
<b>Candidats présents C BIO :</b>	41	<b>C BIO Moyenne : 12,1</b>	<b>C BIO Écart type : 3,7</b>
<b>Candidats absents C BIO</b>	13		
<b>Candidats présents C ENV :</b>	44	<b>C ENV Moyenne : 11,1</b>	<b>C ENV Écart type : 4,94</b>
<b>Candidats absents C ENV :</b>	4		

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE « ENTRETIEN AVEC LE JURY »



- Candidats qui se sont présentés aux deux concours C BIO et C ENV (option 40 min) :

Candidats présents :	268	Moyenne : 12,1	Écart type : 4,05
Candidats absents	7		



## 2. Résultats de l'épreuve

Il y a eu très peu de désistements parmi les 353 candidats inscrits, 335 candidats se sont présentés aux épreuves écrites (18 absents) et 329 candidats se sont présentés à l'épreuve orale (304 au concours commun voie C ENV, 294 au concours commun voie C BIO).

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE « ENTRETIEN AVEC LE JURY »

Les notes obtenues à cette unique épreuve orale, d'entretien avec le jury, session 2020, s'étendent de 3 à 20 avec une moyenne de 11,72 et un écart-type de 4.52 pour les candidats qui se sont présentés à un seul concours. Pour ceux qui se sont présentés aux deux concours les notes obtenues s'étendent de 3,5 à 20, avec une moyenne de 12,1 et un écart-type de 4,05. A l'issue de l'épreuve, il n'y a pas eu de différence notable entre les notes attribuées par les cinq binômes d'évaluateurs, composés chacun d'un enseignant d'Ecole vétérinaire et d'un enseignant d'Ecole d'agronomie.

### **Remarques générales**

D'une durée de 30 minutes (pour les candidats qui se sont présentés au concours C BIO ou C ENV) ou d'une durée de 40 minutes (pour ceux qui se sont présentés au concours C BIO et C ENV), l'épreuve d'entretien avec le jury s'est déroulée du 30 juin au 17 juillet 2020, par visioconférence à l'aide de la plateforme *Collaborate*.

Par la session 2020, 103 places étaient offertes au concours « Agronomique » et 95 au concours « Vétérinaire ».

Cette année encore d'excellents candidats ont été auditionnés notamment sur des projets professionnels (profils vétérinaires comme ingénieurs) très originaux, particulièrement construits et témoignant d'une grande maturité (plusieurs notes de 20/20 ont ainsi été attribuées)

### **3. Déroulement de l'épreuve**

L'épreuve orale « entretien avec le jury » s'est déroulée par visioconférence, les candidats ont été convoqués à leur entretien avec 10 min d'avance, dans une salle d'attente virtuelle, ce qui a permis d'éviter toute intrusion dans la salle du jury et de tester le bon fonctionnement du son et de la vidéo. Peu de problèmes de connexion ont été relevés par les jurys. Un numéro de téléphone avait été mis à disposition des candidats, en cas de problème de connexion. Il a été utilisé dans de rares cas ayant pu conduire à un ajournement de l'épreuve, reprogrammée sur un autre créneau. Les imperfections liées à la qualité du signal n'ont pas, d'après les jurys, créé de rupture d'équité entre les candidats et ont permis de conduire les entretiens à leur terme, dans des conditions satisfaisantes.

RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE « ENTRETIEN AVEC LE JURY »

L'entretien est composé d'une présentation (8 minutes maximum) du parcours du candidat et de son projet, suivi d'un temps d'échanges basé sur des questions posées par le jury. Le jury dispose de la fiche de renseignements individuelle du candidat. Les postulants ont, dans l'ensemble, respecté leur temps de présentation même si certains l'ont largement sous-utilisé. La préparation des candidats a porté ses fruits car les discours sont apparus peu formatés. La stratégie qui consiste à chercher à placer un maximum de renseignements en un minimum de temps n'est pas avantageuse. Les jurys préfèrent en effet favoriser le dialogue plutôt que le monologue. Le « par cœur », surtout lorsqu'il est récité est à proscrire car il s'agit d'un exercice d'expression orale en lien avec des professions ciblées pour lesquelles les candidats auront besoin de savoir communiquer avec aisance et spontanéité. Ce sont donc des qualités à travailler dans le cadre de la préparation de l'épreuve. Le désir d'originalité a parfois conduit à des présentations « tarabiscotées » qui, si elles ne sont pas maîtrisées, desservent au final le candidat.

Cela est d'autant plus vrai si la présentation "innovante" est répétée par tous les candidats d'une même classe préparatoire, perdant ainsi son originalité.

- La fiche d'information du candidat remise par le SCAV avant les épreuves limite la prise de notes du jury et permet de se concentrer sur le déroulé de l'oral. Cette fiche est généralement bien complétée à l'exception de la mention de l'année d'ATS Bio qui est parfois manquante. Il semblerait que des consignes en ce sens aient été données par certaines classes préparatoires. Les jurys précisent que l'information manquante est systématiquement demandée au candidat et ne le pénalise pas.
- Les activités extra-scolaires (voyages, loisirs et hobbies divers) ont pu être mal ou insuffisamment renseignées en lien avec un intitulé de la rubrique « autres activités et travaux » qui a pu dérouter certains candidats. Les jurys constatent une bonne qualité de l'orthographe. Les candidats gagneraient à sortir d'une présentation trop linéaire de leur profil et projet en suivant leur fiche et à tenter une présentation plus originale et vraiment personnelle qui ne soit pas formatée par leur année de préparation, car, dans le cas où plusieurs candidats d'un même établissement se succèdent, la stratégie collective adoptée peut s'avérer contre-productive sous l'effet de la répétition fortuite.

**RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE « ENTRETIEN AVEC LE JURY »**

- Les jurys ont été très attentifs à l'investissement réel des candidats dans les activités associatives, sportives et culturelles, et plus généralement, à leur ouverture aux autres. Il convient cependant de ne pas chercher à faire un lien systématique mais souvent acrobatique entre chaque qualité du candidat (sportive, artistique...) et une compétence pouvant être utile au futur professionnel !
- Les jurys portent également une attention particulière au raisonnement sur le choix d'école : cela lui permet de compléter l'information des candidats, et de s'assurer de la bonne adéquation entre le projet exprimé et le choix futur. Beaucoup d'informations sont disponibles en ligne et donc accessibles à tous. Echanger brièvement avec quelques étudiants ne suffit pas à consolider cette partie essentielle. Peu de candidats font l'effort d'aller visiter en détail les sites internet des écoles. Les candidats devraient également approfondir leurs recherches en visitant ou en contactant les écoles, en rencontrant des professionnels issus de ces établissements, afin de se démarquer de l'argumentaire basique souvent insuffisant et parfois erroné.
- Les jurys insistent sur l'importance à accorder à la lecture des notices écrites d'information des écoles, aussi bien pour les candidats que pour les enseignants des classes préparatoires. Ces informations, couplées aux sites internet des écoles, permettent, non seulement de s'informer sur l'enseignement, mais aussi sur les thématiques de recherche développées par chacune de manière plus spécifique. Les candidats ne doivent pas se contenter des mots clés ou des seuls titres des spécialisations ou dominantes pour effectuer leur choix, mais doivent consulter les contenus, les écoles offrant parfois des spécialisations similaires mais présentées de façon différente. De même il est important d'insister sur les échanges d'étudiants entre écoles en 3<sup>ème</sup> année pour effectuer la spécialisation la plus en rapport avec son projet professionnel.
- Peu d'étudiants arrivent à se projeter au-delà de l'obtention du diplôme et restent très centrés sur la période d'études. C'est une réflexion qui doit être engagée assez tôt dans l'année de préparation. Les candidats raisonnent également souvent en termes de spécialisation mais ont du mal à se projeter vers des métiers.

**RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE « ENTRETIEN AVEC LE JURY »**

- La motivation et le projet professionnel constituent un temps fort de l'entretien qui doit être soigneusement préparé : ils s'avèrent trop souvent présentés en connexion étroite avec le(s) stage(s) effectué(s) ou les projets tutorés. Le jury a alors du mal à discerner si le stage s'inscrit vraiment dans un projet professionnel déjà en partie élaboré, ou si le projet professionnel est la conséquence du stage. Il importe de hiérarchiser la valeur formatrice des expériences passées en n'accordant pas le même crédit à des stages de quelques jours par rapport à ceux s'étalant sur plusieurs semaines. L'importance trop souvent attribuée aux stages « découverte » ne crédibilise pas particulièrement les postulants.
- Les jurys ont constaté un usage moins fréquent de mots clés ou mots valises. Les termes ou expressions « agriculture durable ou urbaine » et plus encore « bien-être animal » ont cependant été cités de manière récurrente comme des évidences ou des concepts impératifs. Un certain nombre de candidats étaient cependant bien en peine de fournir une définition même vague et moins encore d'expliquer en quoi, concrètement, ils pourraient œuvrer pour leur mise en œuvre dans le contexte de leur profession future. Il importe de prendre conscience que les jurys sont particulièrement attentifs à l'aptitude des postulants à manipuler des notions qu'ils ont eux-mêmes mises en avant. On s'attend donc à ce qu'ils aient travaillé ces sujets. « Être dans l'air du temps » en relayant des demandes sociétales (exemple : « remplacer l'allopathie par des médecines alternatives ») dans le cadre du projet peut les mettre également en porte-à-faux avec la politique des établissements visés (place insignifiante voire nulle de ces thérapies alternatives contestables ou contestées sur le plan scientifique), ce qui dénote une méconnaissance des formations proposées.
- Les jurys ont également constaté que l'absence de phase d'admissibilité à la session 2020 a conduit à plus grand nombre de prestations faibles ou moyennes que d'habitude et que la réflexion des candidats était peut-être moins posée que quand ils savent à quel concours ils sont admissibles au moment de l'oral.
- Les jurys ont observé que le passage des oraux en visioconférence a pu contraindre la perception des candidats par les jurés, que certains candidats ont peut-être pu lire ou rechercher dans leurs notes des réponses à des questions posées.

---

**RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE « ENTRETIEN AVEC LE JURY »**

Par ailleurs, demeure un questionnement autour des choix des candidats, certains ayant annoncé deux types d'école (agronomique et vétérinaire) mais n'ayant effectivement qu'un seul projet. Peut-être faut-il conseiller aux étudiants de préparer les deux projets s'ils en présentent deux, et leur expliquer que cela peut être pénalisant s'ils présentent deux projets mais n'ont des choses à dire que sur un seul.

Certains candidats ne connaissent rien ou presque rien au milieu agricole. Il semble pourtant important, pour préparer un entretien, de se pencher un peu sur les éléments de contexte.

**Remarques :**

L'entretien d'une durée de 40 minutes pour certains candidats s'avère donc assez discriminant s'ils n'ont pas réellement deux projets. Certains n'ont pas fait le choix de ne présenter qu'un seul concours et, malgré tout, n'ont pas suffisamment préparé leur « plan B », voire pas du tout ; les étudiants ayant tout misé sur le projet ENV négligent trop la présentation du projet professionnel alternatif (Agro) et s'exposent à de mauvaises appréciations : connaissance insuffisante des cursus et options des écoles sélectionnées, projet inconsistant ou ne reposant sur aucune connaissance / compétence avérée, aucune prise de contact / aucun stage préalable en rapport avec le projet.

Il faut encourager les étudiants à se renseigner sur les écoles, les cursus, les débouchés, car ce sont des points qui semblent très flous pour nombre de candidats.

La culture technique est en moyenne assez bonne avec, notamment, un retour satisfaisant sur les stages longs. La culture générale reste souvent inféodée à Internet comme principale source d'informations avec des exceptions notables cependant. Un nombre conséquent de postulants a également fait un stage à l'étranger. Quand la lecture est évoquée, elle se limite souvent aux ouvrages lus dans le cadre de la formation ou « au dernier ouvrage lu » et conduit à des réponses stéréotypées voire étriquées.

---

**RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE « ENTRETIEN AVEC LE JURY »**

Il faut toujours préférer la franchise (on a le droit de ne pas aimer lire) et les choix personnels plutôt que de s'enliser dans des argumentaires peu convaincants ou de décider collectivement quelle serait la meilleure chose à mettre en avant. Le hasard peut ainsi faire succéder des candidats qui se paraphrasent en croyant épater le jury. Privilégier la spontanéité, la créativité, l'originalité, voire la prise de risque si elle reste authentique.

Certains candidats ont enfin pu faire preuve d'une certaine désinvolture notamment lorsqu'ils étaient invités à s'adresser à leur jury en fin d'entretien.

Enfin, les membres des jurys attestent ne pas avoir eu connaissance des notes des épreuves écrites des candidats.